



Commission SPECTACLES

Vitry sur Seine, le 30 septembre 2022

Carte blanche des musées d'Orsay et de l'Orangerie

La commission Spectacles vous propose :

A prix collectivités de :

- renouveler votre carte blanche des musées d'Orsay et de l'Orangerie
- acquérir une carte pour ceux et celles de nos adhérents qui le souhaitent

Cette carte recouvrira la période de fin octobre 2022 à fin octobre 2023.

Pour que votre demande soit prise en compte vous devez être à jour de votre cotisation pour l'année 2023 (formulaire sur le site www.arpa-vitry.info)

Date limite d'inscription : Vendredi 21 Octobre 2022
(date d'arrivée du courrier)

Modalités d'inscription : elles restent inchangées

- Vous devez, en tenant compte de la date limite d'inscription :
- remplir le formulaire du musée présent dans cette note, sans remplir la partie « collectivités » qui sera remplie et tamponnée par l'ARPA,
 - remplir le formulaire ARPA,
 - joindre le chèque au nom de ARPA-VITRY du montant correspondant à votre demande de cartes,
 - Vérifier que vous avez renouvelé votre adhésion à l'ARPA pour 2023, ou ajouter le formulaire de cotisation et le chèque correspondant toujours au nom de ARPA-VITRY.

Pour les renouvellements : Pensez à conserver votre carte 2022. Grâce à sa nouvelle puce, elle est réutilisable. Elle sera rechargée à distance dès l'encaissement de votre nouvelle adhésion.

Avantages liés à la carte blanche

Au musée d'Orsay

Depuis le 13 septembre, l'entrée se fait via la porte A pour les adhérents.

Entrée dès 9h au lieu de 9h30, sous réserve de modifications ponctuelles des horaires d'ouverture.

Accès illimité aux collections permanentes et aux expositions temporaires.

Tarif réduit sur les activités culturelles :

- visites guidées
- Conférences
- Concerts à l'unité ou en abonnement
- Spectacles
- Événements exceptionnels

Tarif réduit sur les services :

- Audioguide (4 € au lieu de 6 €)
- Restaurants (10 % de réduction sur la totalité de l'addition jusqu'à 4 personnes)
- Librairie-boutique (10% de réduction sur les produits et 5% de réduction sur les livres, sur place et en ligne)

Au musée de l'Orangerie

- Accès réservé coupe-file.
- Accès illimité aux collections permanentes et aux expositions temporaires.
- Tarif réduit sur les visites conférences (4,50€ au lieu de 6€)
- Tarif réduit sur l'audioguide (4 € au lieu de 6 €).
- Tarif réduit à la librairie-boutique (10% de réduction sur les produits et 5% de réduction sur les livres, sur place et en ligne).

Actualités en avant-première

Informations sur l'actualité des musées et vos avantages Carte blanche par courriel et par courrier.

Chez nos partenaires : Le Louvre Abu Dhabi ; Galeries Nationales – Grand Palais – Carte Sésame ; Paris Musées ; Musée Rodin ; Musée d'Art Moderne de Paris : tarifs réduits et invitations.

Formule Duo : Bénéficiez des avantages de la formule Solo et faites profiter à votre invité de l'accès illimité par l'entrée réservée, de tarifs réduits sur les manifestations culturelles à l'unité et chez nos partenaires...

Votre invité peut être différent à chaque visite, dans la limite d'un invité par jour.

Valable quel que soit l'âge de votre invité.



Commission SPECTACLES

Vitry sur Seine, le 3 octobre 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

Carte blanche des musées d'Orsay et de l'Orangerie

Noms/ Prénoms	
Téléphone	
Adresse courriel	

Carte Blanche des musées d'Orsay et de l'Orangerie	Prix ARPA : Prix collectivité		Prix pour les Extérieurs		Prix total de la ligne
	nombre		nombre		
Carte Solo (prix public : 52 €)		42 €		46 €	
Carte Duo (prix public : 79 €)		65 €		69 €	
Montant total à payer (Chèque à l'ordre d'ARPA-VITRY)					

Vous devez, en tenant compte de la date limite d'inscription :

- remplir le formulaire du musée présent dans cette note, (*sans remplir la partie « collectivités » qui sera remplie et tamponnée par l'ARPA*),
- remplir le formulaire ARPA,
- joindre le chèque au nom de ARPA-VITRY du montant correspondant à votre demande de cartes,
- Vérifier que vous avez renouvelé votre adhésion à l'ARPA pour 2023, ou ajouter le formulaire de cotisation et le chèque correspondant toujours au nom de ARPA-VITRY.

Envoyer le tout à l'adresse de bas de page.

Pour les renouvellements : Pensez à conserver votre carte 2022. Grâce à sa nouvelle puce, elle est réutilisable. Elle sera rechargée à distance dès l'encaissement de votre nouvelle adhésion.

Date limite d'inscription : Vendredi 21 octobre 2022
(date d'arrivée du courrier)

Adresse postale : ARPA – Vitry Bâtiment C5 - 158 rue Julian Grimau - 94400 Vitry sur Seine
Tél. : 01 43 91 90 06 (répondeur) - Courriel : arpa.vitry@orange.fr - Site Internet : arpa-vitry.info/